

# PROJET PÉDAGOGIQUE

## MULTI-ACCUEIL « LE JARDIN AUX MALICES »

### I- PRESENTATION

Le multi accueil « Le jardin aux malices » a ouvert le 27 Aout 2018, sa capacité d'accueil est de 30 enfants. Peuvent être accueillis les enfants âgés de deux mois et demi à quatre ans et six ans pour les enfants porteurs de handicap.

Le but de ce projet pédagogique est de formaliser les pratiques du personnel et de servir de document de référence pour les nouveaux employés afin de garantir une uniformisation des pratiques. Il permet de donner un cadre aux pratiques quotidiennes mais aussi d'expliquer pourquoi ces pratiques sont mises en place.

Ce document est révisé dès que nécessaire et peut être modifié si l'évolution des réflexions et des actions mises en place au quotidien le nécessitent.

### II- PRINCIPES GENERAUX

Les valeurs qui nous rassemblent, celles qui représentent le fil conducteur de nos actions sont :

- Respecter le rythme de l'enfant au niveau du sommeil, du repas, des activités... Il nous paraît inderrogeable de ne pas réveiller un enfant qui dort, de ne pas le forcer à manger, de ne pas lui imposer de participer à un jeu. Nous voulons lui laisser le libre choix de ce qu'il partage avec nous et les autres enfants.
- Mettre en place des règles pour se respecter. La vie collective impose des règles et nous demandons aux enfants de les suivre. L'enfant doit accepter qu'il n'est pas seul et que son besoin est parfois en contradiction avec celui de l'autre. Cet apprentissage long à cet âge-là, passe par : ne pas taper ou mordre le copain, attendre son tour, rester assis...
- Mettre les conditions en place pour que chaque enfant soit acteur et être à son écoute. Un enfant peut être perdu dans un fonctionnement mis en place. Nous devons le détecter et changer cette pratique pour lui. L'équipe doit pouvoir changer ses pratiques pour aider un enfant qui ne se sentirait pas bien dans la structure. Notre but est de concilier au maximum les besoins individuels de chacun et la vie de groupe. Ceci demande une adaptabilité et une réflexion permanente à mener essentiellement sur des temps de réunion.

### III- ÉQUIPE

L'équipe se compose de 16 professionnelles : 1 Directrice puéricultrice, 1 Directrice adjointe Educatrice de jeunes enfants, 3 Educatrices de jeunes enfants sur le terrain, 4 auxiliaires de puériculture, 5 personnes titulaires du CAP Petite enfance et de 2 agents en charge de l'entretien et du réchauffage des plats en cuisine.

- La Directrice Puéricultrice :
  - Son rôle est d'assurer la gestion de la crèche au niveau administratif et financier.
  - Gérer et animer l'équipe
  - Organiser et animer les réunions
  - Organiser les visites médicales et être en lien avec le médecin de crèche
  - Participer au respect de la volonté politique des élus dans les actions menées au quotidien
  - Participer aux réunions de coordination avec la responsable de département, la coordonnatrice petite enfance et les autres directrices
  - Organiser et faire vivre les partenariats mis en place
  - Veiller au respect des projets éducatif et pédagogique
  - Être au plus près des enfants et des familles.
  - Lors d'absences non remplacées du personnel, elle prend également le poste du personnel manquant.
  - La directrice donne des médicaments selon le protocole établi en lien avec les médecins de crèche.
  
- L'éducatrice de jeunes enfants adjointe :
  - Son temps de travail est réparti à 70% sur le terrain et 30% de son temps de travail en administratif.
  - Elle assure la continuité de direction. C'est-à-dire qu'elle prend les décisions en l'absence de la directrice.
  - Elle s'occupe des commandes, de la gestion des stocks, ....
  - Aide la directrice dans la gestion du budget
  - Suit les projets décidés en équipe pour garantir leur aboutissement ;
  - Est à l'écoute de l'équipe, des parents et des enfants.
  - Participe et peut animer des réunions
  
- L'Educatrice de jeunes enfants de terrain :
 

Elle est auprès des enfants. Le rôle de l'EJE est de :

  - Garantir l'application du projet pédagogique par la mise en place d'un déroulement de journée qui répond aux besoins de l'enfant.
  - D'être vigilante au bon développement psychique et psychomoteur de l'enfant.
  - De favoriser la socialisation des enfants.
  - D'être un interlocuteur privilégié pour les parents dans les questions d'éducation.
  - D'impulser des projets d'éveil auprès de l'équipe et de mettre en place des partenariats en faisant appel à des organismes extérieurs à la crèche.
  - Participer avec la directrice et l'adjointe à l'élaboration de projets et veiller à leur mise en place.
  - Animer des réunions d'équipe ou de parents.
  - Mettre en place des activités
  - Assurer les soins quotidiens des enfants
  - Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité liées à la vie collective.

- Les Auxiliaires de Puériculture :

Elles sont en contact permanent avec les enfants, en relation quotidienne avec leurs parents.

Elles organisent et effectuent l'accueil des enfants. Elles mettent en place des activités qui contribuent au développement de l'enfant dans le cadre du projet éducatif de la structure.

Elles peuvent être amenées à encadrer des stagiaires.

- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité liées à la vie collective.
  - Créer et mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien-être des enfants.
  - Favoriser les liens dans l'équipe et auprès des familles : en situant son action au sein d'une équipe de travail et en transmettant les informations nécessaires pour une prise en charge individualisée.
  - Les auxiliaires de puériculture habilités donnent des médicaments selon le protocole établi en lien avec les médecins de crèche.
  - Suivre le protocole d'hygiène de la structure.
- Les professionnelles titulaires du CAP Petite enfance : Le champ d'action des professionnelles ayant le CAP Petite enfance se situe dans trois domaines :
    - Intervenir dans l'accueil et l'encadrement de l'enfant dans tous les moments de la vie quotidienne.
    - Assurer l'entretien et l'hygiène des équipements en fonction des protocoles d'hygiène établis par la directrice.
    - Assurer de façon ponctuelle, en cas d'absence de l'agent de restauration ou de l'agent d'entretien, la restauration collective de la réception des repas à l'entretien de la cuisine et l'entretien des locaux.
  - L'agent d'entretien a en charge le nettoyage de la crèche, l'entretien du linge et la désinfection des jouets. Il doit suivre les protocoles d'hygiène établis avec la directrice de la structure.
  - L'agent en cuisine a en charge le réchauffage des plats livrés en liaison froide par le prestataire de repas. Il doit valider la formation HACCP et suivre les protocoles d'hygiène établis par la directrice de la structure.

#### **IV- VIE QUOTIDIENNE**

- Accueil

L'accueil du matin ou du soir est un temps important qui permet de faire du lien entre la famille et la crèche. Plus l'équipe dispose d'informations sur le quotidien de l'enfant, mieux nous arriverons à accompagner l'enfant. Durant ce temps, la relation avec la famille se crée, il faut donc toujours trouver l'équilibre entre être proche mais ni intrusif ni dans des liens d'amitié. Pour cela, l'enfant doit rester au centre de l'échange et notre objectif unique est l'optimisation de la qualité de sa prise en charge.

Le moment de la séparation et des retrouvailles entre l'enfant et son parent sont des étapes clés. Notre accompagnement doit constamment se réajuster auprès de l'enfant mais aussi de sa famille.

Le matin on recueille ce que l'enfant a fait à la maison et le soir on transmet la journée de l'enfant. Les transmissions du soir doivent être vivantes, donner des anecdotes sur l'enfant révélatrices de son caractère, donner des détails sur ses goûts, ses liens d'amitié, ses habitudes, ses changements...

Que ce soit le matin ou le soir, la professionnelle doit être enthousiaste, souriante et tenir un discours toujours positif pour le bien de l'enfant. Si des éléments difficiles sont à renvoyer, parler des actes fait par l'enfant : « Il râle beaucoup et refuse de nous écouter. » et non pas un jugement qui dévalorisera l'enfant dans son intégralité : « Il a été pénible aujourd'hui. »

L'adulte adoptera une posture professionnelle et aura un regard professionnel sur l'enfant et sa famille. Les mots posés sur les situations sont importants et doivent être pesés. Si un agent n'est pas à l'aise pour aborder un sujet, ou s'il n'a pas assez de matière, pas assez d'observations fines sur le point abordé, il doit passer le relais à une collègue.

L'environnement est également important. Une atmosphère chaleureuse à l'arrivée (mise en place du matériel, tapis, jeux mis à disposition...) permet plus facilement à l'enfant de se mouvoir dans l'espace. Un fond sonore musical peut également permettre de créer une ambiance « cocooning » et accueillante.

- La place de l'objet transitionnel

L'objet transitionnel est communément appelé « doudou » une peluche, un foulard... provenant du domicile de l'enfant. Ce doudou qui symbolise pour l'enfant sa maison, ses parents doit le suivre partout (crèche, maison, autres lieux). Un jeune enfant est sensible aux odeurs, cet objet sera donc plus efficace s'il a l'odeur de la maison, ou des parents. Il apporte une sécurité affective à l'enfant.

Dans la journée, les enfants peuvent avoir des moments de tristesse liés à l'absence du parent. Le doudou peut consoler l'enfant et l'aider à poursuivre sa journée.

A la crèche, l'enfant peut saisir son doudou dès qu'il en a besoin. Toutefois, certains moments sont plus propices que d'autres. Par exemple, pendant les activités et le repas, nous incitons l'enfant à s'en détacher. Mais en cas de réels besoins, nous l'autorisons. Par exemple, lors du repas, l'enfant peut retrouver son doudou dans la pièce à vivre pour un petit temps. L'adulte viendra alors chercher l'enfant pour lui proposer le repas quand il se sentira réconforté et rassuré. Dans la cour, si un enfant a besoin de son doudou, nous l'autorisons. Toutefois, le professionnel doit rester à proximité de l'enfant. Nous faisons asseoir l'enfant dans la cour avec son doudou jusqu'à ce qu'il arrive à s'en détacher. Cette mesure est mise en place par souci d'hygiène.

Pour cet enfant qui en a beaucoup besoin, se détacher du doudou deviendra un objectif et nous l'y amènerons progressivement. Nous engageons l'enfant à se détacher un peu de son doudou quand celui-ci représente une gêne pour la socialisation de l'enfant, quand il représente un frein pour aller vers l'extérieur, vers les autres.

Tous, n'ont pas forcément de doudou. Certains auront une sucette, d'autres plusieurs peluches et une sucette et d'autres rien du tout. Toutefois, même si l'enfant n'a pas d'objet transitionnel, nous proposons aux parents d'apporter une peluche, un t-shirt porté par la maman ou autre, pour que l'enfant ait une odeur, un objet de la maison. Si l'enfant a un petit coup de blues, il pourra se recentrer et continuer sa journée en collectivité.

Au niveau pratique, le doudou est en accès libre pour l'enfant, dans la pièce de vie. Dès qu'il quitte cet espace, nous l'invitons à poser son doudou, à le ranger dans le casier prévu à cet effet. Chaque enfant a un casier. Quitter la pièce commune aux bébés-moyens et grands, veut dire être actif et s'ouvrir à d'autres activités. Il va donc participer à des ateliers, aller à l'extérieur ou manger.

Si un enfant refuse de le poser, n'arrive pas à s'en détacher et qu'il en a donc besoin pour être bien comme il est expliqué précédemment, on lui laisse et on verbalise cet écart à la règle auprès du reste du groupe : « Aujourd'hui Thomas est un peu malade, alors on le laisse prendre son doudou. Quand il ira mieux, il le posera. »

- Le repas

Le repas est un moment qui évoque à l'enfant un temps fort passé en famille. Il peut donc être source d'inquiétude, de tristesse ou de colère pour les enfants. Afin de rassurer les enfants, il est nécessaire de préparer, ritualiser ce moment.

- Chez les bébés :

Ils prennent leurs repas dans la pièce de repas. Pendant ce temps de repas, les enfants qui ne mangent pas, attendent leur tour dans la pièce de vie. Un adulte doit être disponible pour proposer un temps calme à ces enfants dans l'attente (livres, marionnettes, ...).

Si l'enfant est au biberon, l'adulte se met sur un fauteuil au coin bébé, seul avec l'enfant. Lorsque l'enfant commence la diversification, il mangera sa purée dans un transat en attendant de se tenir suffisamment bien en chaise haute.

Selon leur évolution, les enfants mangent soit dans les bras, en transat, en chaise haute.

Ce temps de repas est un moment d'échanges avec les enfants. Si nous sommes en relation duelle, il faut que l'enfant en profite car en crèche les temps de tête à tête avec un adulte sont rares.

- Chez les moyens :

Les enfants mangent soit en chaise haute ou à table. On propose de mettre à table un enfant quand il est capable de rester assis sur une chaise le temps suffisant et qu'il commence à manger seul avec sa cuillère. Il commencera donc par deux à trois temps au goûter puis pour le repas si tout se passe bien. Le personnel doit être capable de tolérer qu'un enfant mange avec les doigts et juste l'inviter à prendre sa cuillère.

Au tout début, l'enfant mange à table en tête à tête avec un adulte, puis avec un ou deux enfants.

Pour les enfants qui mangent en chaise haute, qu'ils soient chez les bébés ou les moyens, l'adulte est en relation duelle avec l'enfant.

Avant chaque prise de repas, les enfants se lavent les mains. Il est important de montrer à l'enfant les règles d'hygiène dès le plus jeune âge pour favoriser une action spontanée en grandissant.

A la fin du repas, on donne aux enfants un gant mouillé, ils se débarbouillent seul dans un premier temps puis l'adulte l'aide. L'autonomie est favorisée au maximum.

Quel que soit l'âge des bébés et des moyens, l'adulte doit se rendre disponible pour chacun. Le professionnel doit parler aux enfants, verbaliser les plats dégustés pour que l'enfant apprenne petit à petit que le goût qu'il ressent est de la carotte par exemple.

Au niveau de l'organisation des adultes, les repas du groupe des moyens commencent à 11H15. Ceux arrivés tôt ont faim et cela correspond à leur rythme. Le repas est donné en priorité aux enfants qui ont mangé tôt.

- Chez les grands :

Pour eux aussi, il est nécessaire de ritualiser ce moment. Les enfants mangent dans l'atelier.

Le moment de passer à table, comme tous les moments de transition, est à réfléchir pour ne pas être un moment de désorganisation générateur d'excitation et/ou d'anxiété.

Au niveau hygiène, les enfants doivent se laver les mains avant de passer à table et un gant mouillé leur est donné en fin de repas pour se nettoyer le visage et les mains.

Le repas est un moment d'échanges et de convivialité entre enfants et avec l'adulte. Le professionnel doit permettre à chacun de s'exprimer et de faire patienter les enfants. Nous attendons que chaque enfant ait terminé pour proposer le plat suivant et poursuivre le repas.

A la fin de celui-ci, un enfant par table est désigné pour aller chercher les gants mouillés situés sur le chariot et les distribuer. Les enfants commencent par se débarbouiller seul, puis l'adulte les aide. Les enfants vont mettre leur bavoir et leur gant dans une panière.

**Dans les deux sections, l'enfant est libre de ses choix. Il n'est pas obligé de goûter ni de manger un plat. On l'y incite mais s'il refuse, ne pas insister. Ce temps doit rester un moment de plaisirs partagés avant tout.**

- L'adaptation

Une professionnelle de la section où l'enfant est accueilli est désignée pour s'occuper de l'intégration de l'enfant et de ses parents. Les membres de l'équipe ont à peu près le même nombre d'enfants en référence.

Lors du commencement à la crèche, plusieurs étapes sont proposées et mise en place pour que l'enfant et son parent se sentent au mieux dans ce nouvel environnement.

Le premier contact avec la référente se fait sur 1 heure en la présence du parent et de l'enfant. Ce rendez-vous permet de prendre connaissance des habitudes de l'enfant, son développement psychomoteur, son rythme, ses goûts... Ceci permet à nous professionnel de répondre aux besoins de chacun. Le parent doit nous transmettre tout ce qui lui semble important pour que l'on puisse s'occuper au mieux de son enfant en son absence.

Ce premier contact est nécessaire pour les parents. Il s'agit de la première image que l'on donne de la crèche. Pour un parent, il peut être difficile de laisser son enfant à des « inconnus », dans un nouvel environnement. Nous devons trouver les mots justes pour le rassurer et le mettre en confiance rapidement. En effet, les enfants sont des « éponges émotionnelles ». Si l'enfant ressent

que son parent est inquiet, triste, en colère... il éprouvera lui aussi des sentiments négatifs et ne profitera pas pleinement de la crèche.

L'adaptation s'effectue sur une semaine, deux semaines si besoin. Après le rendez-vous d'une heure avec le parent, la professionnelle accueille l'enfant sur plusieurs temps sans son parent : 2 heures seul, une matinée, une après-midi, et une journée complète (en fin de semaine). Ceci permet à l'enfant de voir les différents moments d'une journée à la crèche et de les intégrer plus facilement : repas, sieste...

Si cette semaine d'adaptation est suffisante pour l'enfant et sa famille, dès la semaine suivante l'emploi du temps prévu sera effectif.

- La sieste

Nous respectons le rythme de l'enfant. Celui-ci peut être variable selon les jours. C'est au professionnel de s'adapter selon le besoin de l'enfant. Les couchers se font principalement en échelonnés en fonction de la nuit et du lever de la maison.

- Chez les bébés – moyens :

Des siestes sont proposées le matin pour certains et dans l'après-midi avant le goûter et/ou en fin de journée. Les enfants ont tous leur lit à barreaux, sur lequel figure leur prénom. Il est possible que deux enfants partagent leur lit s'ils viennent en semaine discontinue et que leurs plannings coïncident. Si deux enfants ne dorment pas et s'agitent dans le dortoir, nous restons à leurs côtés afin de les rassurer et qu'ils ne perturbent pas le sommeil des autres. Le dortoir collectif entraîne une promiscuité entre enfants. C'est aux adultes à gérer au mieux l'endormissement pour que celui-ci soit bénéfique pour tous.

Des baby phones sont disposés dans le dortoir des bébés et des moyens, ce qui permet aux professionnels d'avoir une réaction rapide lors des réveils. Malgré les appareils d'écoute, nous devons faire des rondes toutes les 10 minutes dans les dortoirs.

- Chez les grands :

Après le repas, un premier groupe d'enfants se dirige vers le dortoir accompagné d'un adulte. Chacun retrouve son lit bas avec sa barquette comprenant doudou et sucette. Les enfants se déshabillent avec l'aide de l'adulte et se mettent dans leur lit. Une berceuse peut leur être chantée. Dans l'idéal, un professionnel reste à leur côté jusqu'à 14h30. Si l'adulte n'est pas présent, des rondes toutes les 10 minutes doivent être faites.

Concernant les enfants se couchant plus tard, ils jouent un peu dans la pièce à vivre. Puis, un adulte leur propose d'aller au lit. Ils se déshabillent dans la section et se dirigent dans le dortoir. Le professionnel reste à leur côté jusqu'à l'endormissement.

**Un enfant n'est pas réveillé sans raison primordiale.** Par exemple, pour un rendez-vous chez un médecin ou si il s'agit de la fermeture de la crèche, nous pouvons le réveiller mais cela est vraiment à titre exceptionnel. Si l'enfant dort toujours lorsque son parent arrive, nous le faisons patienter dans la limite du possible. Sinon, le professionnel va chercher l'enfant dans le dortoir à la demande du

parent présent. Le parent l'attend en dehors de la chambre pour ne pas perturber les autres enfants présents dans le dortoir.

- Le change et lavage de nez

Les enfants portant des couches sont vérifiés et changés régulièrement durant la journée.

Les couches, les produits nettoyants (savon doux) sont fournis par la crèche. Toutefois, si les parents préfèrent utiliser une autre marque ou un autre produit, ils peuvent les amener. Ils seront alors notés au prénom de l'enfant. En cas de selles, nous utilisons des gants en latex. A la fin d'un change, le plan de travail doit être nettoyé et désinfecté. Le professionnel doit se laver les mains impérativement avant et après le change. Le protocole de change est affiché dans la salle de change.

En salle de change, chaque enfant a sa pаниère à son nom ou avec un signe distinctif non discriminatoire. Ceci vise à l'autonomie. L'enfant peut de lui-même aller chercher sa couche. Dans les pаниères sont disposées les couches. Les produits spécifiques ne doivent pas être à portée des enfants.

- L'apprentissage de la propreté

Lorsque l'enfant commence à ne plus avoir de couche sur des temps dans la journée à la maison et qu'il semble être prêt, nous en discutons avec les parents. Cet apprentissage doit se faire en douceur. Nous proposons aux enfants le pot ou les toilettes, mais c'est lui seul qui choisit. Un enfant qui ne veut pas aller sur le pot est fréquent même si il y va à la maison. Cela ne sert à rien d'insister. Nous devons le rassurer en verbalisant et lui dire qu'il ira sur le pot lorsqu'il en aura envie. Il n'y a aucune obligation. Plus nous insisterons et plus le risque de blocage de la part de l'enfant est grand. Un enfant de cet âge peut arriver facilement à se bloquer physiologiquement. L'enjeu est primordial car les blocages peuvent être temporaires ou s'inscrire réellement dans le temps.

Parfois, une pression parentale, due à l'entrée à l'école est exercée sur l'enfant. Il est de notre devoir de rassurer également les familles pour qu'elles accompagnent au mieux les enfants.

Il est important d'écouter, de traduire et de prendre en compte les demandes des enfants lorsque ceux-ci demandent « pipi », « caca » ou font des signes montrant un besoin. Pour l'apprentissage de la propreté, chaque enfant a son propre rythme, à nous de le suivre pour franchir ce cap en douceur et sans angoisse.

- Les propositions d'activités

Régulièrement, petits et grands participent à un regroupement animé par les adultes. Ce temps est dédié aux histoires, comptines, jeux ou marionnettes. En principe, les enfants apprécient beaucoup ces moments de partage qui rythment la journée. C'est l'occasion pour eux de se dire bonjour et d'identifier les copains présents ce jour.

A la fin de ce regroupement, des activités sont proposées aux enfants.

Une activité n'est jamais imposée à un enfant. C'est lui seul qui fait le choix d'y participer. Un enfant peut aussi vouloir venir et rester dans l'observation. D'autres, vont peut-être détourner la consigne



pour s'approprier pleinement leur « chef d'œuvre ». Le professionnel doit alors s'adapter à ce que fait l'enfant et revoir ce qu'il avait prévu au départ.

La préparation et le rangement doivent être intégrés dans l'atelier proposé. En amont, l'adulte doit préparer tout le matériel dont il aura besoin pour mener son activité. Les enfants seront donc toujours en présence de l'adulte. Quant au rangement, les enfants peuvent y participer en fonction de leurs possibilités. L'adulte terminera ensuite pour que la pièce soit opérationnelle.

- Jeu libre

Au cours de la journée, il y a plusieurs périodes de jeux libres. Le matin et le soir, durant les accueils, en début d'après-midi ou à d'autres moments de la journée où l'adulte n'est pas dans la proposition d'activités cadrées.

L'organisation de la pièce de vie a été pensée pour favoriser ce jeu libre. En effet, celle-ci est organisée avec des espaces dédiés : coin cuisine, poupées, garage, ... que ces points de jeux soient temporaires ou permanents. La mise en place de ces « coins » va permettre à l'enfant d'accéder au jeu symbolique. L'enfant apprend la socialisation en reproduisant ce qu'il observe. Il imite l'adulte pour intégrer les comportements sociaux. Il n'est pas rare par exemple de voir un enfant, très concentré, donner à manger à une poupée alors que sa maman est enceinte. Par l'imitation, l'enfant se prépare au changement qui l'attend. L'enfant, peut également, sans enjeu particulier, laisser libre court à son imagination à travers le jeu qu'il met en place. Durant ces temps, l'adulte est présent de manière discrète et bienveillante. Nous accompagnons l'enfant lorsqu'il nous sollicite mais n'intervenons pas dans son jeu. En effet, en le laissant maître de son jeu, l'enfant gagne en autonomie, il apprend à prendre des décisions, ces temps stimulent ses capacités et sa créativité.

Par contre, le regard de l'adulte est indispensable à l'enfant pour rester dans le jeu. Il n'est là qu'en soutien mais est souvent une condition indispensable.

La crèche est composée de trois sections distinctes : les bébés, les moyens et les grands. Les espaces sont délimités, chaque tranche d'âge a son espace de vie dans une feuille. Des temps d'accueil, le matin et le soir, sont fait dans l'atrium afin d'optimiser l'encadrement des professionnelles.

Dans chaque section, afin de faciliter l'intégration des enfants et de favoriser les repères, une personne sera référente du groupe. Elle travaillera sur ce groupe quel que soit le jour et ses horaires. Elle sert d'adulte phare aux enfants qui ont besoin de repères fixes.

Les autres membres du personnel peuvent tourner sur les trois groupes, en fonction de leurs horaires et des besoins.

- Motricité libre

La motricité libre est un concept que suivent les professionnelles. Le but de laisser l'enfant faire ses explorations motrices par lui-même. L'adulte est à proximité, bienveillant et garantissant la sécurité de l'enfant. C'est-à-dire que l'on laissera un bébé se mettre assis lorsqu'il sera prêt. L'adulte ne le mettra pas assis, calé par des coussins si l'enfant ne s'y met pas de façon autonome. Ainsi, l'adulte respecte le rythme de l'enfant, même dans son développement psychomoteur.

## V- PARTENARIATS ou COLLABORATIONS

Un certain nombre de collaborations sont mises en place avec d'autres structures ou des personnes de la communauté de communes ainsi que des partenariats avec des organismes extérieurs. Ces activités sont l'occasion pour les enfants d'ouvrir leur champ de vision sur le monde extérieur, la vie sociale et de participer à des activités différentes de celles proposées au sein de la structure. Le but est également d'inscrire la crèche dans le territoire et d'agir en cohérence avec la ligne politique donnée.

- Directrices

Les directrices des crèches intercommunales, les responsables de RAM, la responsable de département et les coordonnatrices petite enfance, se réunissent régulièrement afin de mener une réelle politique petite enfance sur le territoire. Les actions vont dans le sens de l'harmonisation des pratiques et dans la mise en place de projets communs. Leur rôle est également de mettre en pratique les volontés des élus. Ainsi, la responsable de département est en lien étroit avec l'élue petite enfance du territoire, afin de faire passer les informations à la fois montantes et descendantes.

- Bibliothèque

Le but est de renforcer le lien entre l'enfant et le livre. Le fait d'aller dans ce lieu dédié à la lecture, où tout est mis en œuvre pour valoriser ce support, facilite la curiosité de l'enfant et lui permet de se familiariser avec cet outil.

Cette activité s'adresse aux enfants du groupe des grands. Les modalités pratiques restent à définir.

- L'association Lire et faire lire

Cette association intervient dans beaucoup de crèches du territoire, nous avons une convention avec cette association. Une personne bénévole vient raconter des histoires aux enfants. Cet échange est très intéressant et offre la possibilité aux enfants d'écouter des histoires différentes de celles proposées par le personnel de la crèche et par une personne extérieure à l'équipe.

- Écoles

Un partenariat avec les écoles du territoire a été mis en place pour permettre aux enfants de découvrir leur futur établissement, accompagné d'un professionnel de la crèche. L'enfant se trouve sécurisé grâce à la présence rassurante de la professionnelle de sa crèche. Il découvre et se familiarise avec la classe et son fonctionnement. En effet, il assiste à un temps d'activité ou de regroupement avec les enfants déjà scolarisés. Cette opportunité n'est pas possible lors des visites qu'il fait avec ses parents, dont le contenu est une visite simple des locaux ou lors de la fête de l'école.

### Conclusion

**Ce projet pédagogique est garant de la ligne de conduite, des principes défendus à la crèche Le Jardin aux malices. Il est la traduction écrite des pratiques quotidiennes et va évoluer dans le temps, en fonction des projets mis en place et développés.**